

Arrêté N° 2025-348
portant renouvellement de M. Gilles GESQUIERE
en qualité de chargé de mission « innovation »

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;
Vu la délibération N°2025-09 portant élection de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN en qualité de Présidente de l'Université, pour une durée de quatre ans à compter du 6 février 2025 ;
Vu l'arrêté 2025-212 du 28 février 2025 portant nomination de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission « innovation »,

Arrête :

Article 1 : Monsieur Gilles GESQUIERE, Professeur des Universités, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission « innovation ».

Article 2 : Cette mission prend effet à compter du 1^{er} septembre 2025 et prendra fin le 31 août 2026.

Article 3 : La lettre de mission de l'intéressé est jointe au présent arrêté.

Fait à Lyon, le 1^{er} septembre 2025